



## Conseil économique et social

Distr. générale  
12 décembre 2016  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de statistique

#### Quarante-huitième session

7-10 mars 2017

Point 4 k) de l'ordre du jour provisoire\*

#### Questions soumises pour information : renforcement des capacités statistiques

### Rapport du Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle et de la Banque mondiale sur le renforcement des capacités statistiques

#### Note du Secrétaire général

En application de la décision 2016/220 du Conseil économique et social et conformément aux pratiques antérieures, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission le rapport du Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS21) et de la Banque mondiale sur les initiatives récemment engagées pour appeler l'attention sur l'importance du renforcement des capacités statistiques, notamment aux fins d'appuyer le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dans ce rapport, présenté à la Commission de statistique pour information, l'accent est mis sur les progrès accomplis dans le domaine du renforcement des capacités statistiques. Il y est également question de préoccupations nouvelles de nature à influencer sur les systèmes statistiques nationaux, qui ont notamment trait aux problèmes de données qui se posent dans le cadre du Programme 2030 et à la révolution des données. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

---

\* E/CN.3/2017/1.



# **Rapport du Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle et de la Banque mondiale sur le renforcement des capacités statistiques**

## **I. Introduction**

1. Au cours des cinq dernières années, l'intérêt des décideurs politiques pour les statistiques au service du développement n'a cessé de croître, et la tendance ne faiblit pas. Au quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, tenu à Busan (République de Corée) du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2011, chefs d'État, ministres et autres représentants des pays en développement et des pays développés ont réaffirmé qu'il fallait impérativement se doter de cadres de résultats transparents, pilotés par les pays à leur propre niveau. L'adoption du Plan d'action de Busan pour la statistique a constitué une première, dans la mesure où jamais auparavant les dirigeants politiques mondiaux ne s'étaient accordés sur un plan relatif aux statistiques officielles. Le Plan d'action de Busan, où sont énoncés cinq champs d'action prioritaires en vue de contribuer à une amélioration large et durable des capacités statistiques, a trois objectifs principaux : a) intégrer pleinement les statistiques à la prise de décisions; b) promouvoir le libre accès aux statistiques; et c) accroître les ressources consacrées aux systèmes statistiques. L'adoption du Plan a donné lieu à diverses activités et initiatives de première importance, dont beaucoup sont exposées dans les rapports antérieurs de PARIS21 et de la Banque mondiale (E/CN.3/2015/35 et E/CN.3/2016/26).

2. Depuis la quarante-septième session de la Commission de statistique et l'adoption des objectifs de développement durable, l'attention politique et l'intérêt accordés aux statistiques se sont maintenus à un niveau élevé dans les initiatives de développement. La référence directe qui est faite au suivi, à l'évaluation et à l'application du principe de responsabilité, dans les objectifs de développement durable, confirme le rôle essentiel que les statistiques sont appelées à jouer dans ce programme. La cible 17.18 consiste à apporter, d'ici à 2020, un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un nombre bien plus grand de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap, emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays.

3. Bien que le niveau d'attention politique soit actuellement élevé, la réalisation des objectifs et la mesure des progrès en ce sens constitueront un défi sans précédent pour l'écosystème de données. Il faudra des systèmes statistiques réactifs qui permettent de suivre les progrès enregistrés par les pays, sur le plan du développement, compte tenu d'un éventail nettement plus large de résultats et de processus. Dans son rapport de synthèse sur le programme de développement pour l'après-2015 (A/69/700), le Secrétaire général a souligné qu'il importait de renforcer les capacités statistiques nationales et internationales pour combler les lacunes actuelles en matière de données dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. La nécessité d'apporter un appui aux

pays en développement continuera d'aller croissant à mesure que la demande de données de qualité fournies en temps voulu se fera plus forte.

4. Le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle et la Banque mondiale estiment que nous pouvons tirer parti des progrès accomplis vers une meilleure compréhension des difficultés rencontrées et des résultats obtenus dans le domaine du développement. Afin de donner une impulsion à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030<sup>1</sup>, le présent rapport offre un aperçu des initiatives récemment entreprises par PARIS21 et la Banque mondiale pour appeler l'attention sur le fait qu'il importe de renforcer les capacités statistiques, en particulier aux fins d'appuyer le programme de développement durable. L'accent y est également mis sur les progrès accomplis dans le domaine du renforcement des capacités statistiques, et il y est question de préoccupations nouvelles de nature à influencer sur les systèmes statistiques nationaux, qui ont notamment trait aux problèmes de données qui se posent dans le cadre du Programme 2030 et à la révolution des données.

## **II. Progrès dans l'amélioration des statistiques officielles des pays en développement**

5. Quand on manque de moyens pour améliorer les statistiques officielles, il faut impérativement agir sur deux fronts. Premièrement, il est indispensable de renforcer le système statistique national (en lui apportant des améliorations « horizontales ») pour que les produits statistiques soient fournis de manière efficace et rationnelle. Cela passe avant tout par la consolidation du cadre institutionnel et juridique et du cadre global de production de données. Deuxièmement, il est essentiel de rehausser la qualité des données de base qui sous-tendent les principaux indicateurs économiques et sociaux (en apportant des améliorations sectorielles « verticales » à tel ou tel processus de production et de diffusion d'enquêtes).

6. On trouvera exposées ci-après certaines initiatives menées sur ces deux fronts dans une large gamme d'activités d'appui. Le but n'est pas de couvrir l'ensemble des activités qui concourent actuellement au renforcement des capacités dans les États Membres, mais plutôt de donner à la Commission de statistique un éclairage sur celles qu'il a été jugé utile de lui présenter.

7. PARIS21 reste aux commandes lorsqu'il s'agit de concevoir et de promouvoir des améliorations horizontales pour les systèmes statistiques. Ce soutien, qui est fourni de longue date aux pays en développement, comprend la conception, l'exécution et le suivi de stratégies nationales de développement de la statistique. Un groupe consultatif d'experts, où sont représentés des organismes nationaux de statistique et des organisations régionales de toutes les régions, a été créé pour poursuivre les travaux axés sur les directives applicables à ces stratégies nationales en vue de traiter plus avant des questions précises et d'adapter lesdites directives en fonction des derniers faits en date qui intéressent le programme international. De nouvelles modifications ont été opérées à l'intention des pays qui mettent en œuvre leur première stratégie nationale de développement de la statistique et des États fragiles et pour tenir compte des stratégies sectorielles, infranationales et régionales, du calcul des coûts associés aux stratégies nationales, de la révolution des données

---

<sup>1</sup> Résolution 70/1 de l'Assemblée générale.

et du Programme 2030. Les directives sont déjà disponibles en quatre langues (anglais, français, portugais et espagnol); elles ont également été traduites en arabe et il y a été inclus des exemples, outils et bonnes pratiques qui se sont récemment fait jour. Un atelier interrégional consacré à l'élaboration de systèmes statistiques au niveau infranational conformes aux critères des objectifs de développement durable a été organisé à Paris dans le but de renforcer encore la composante infranationale des directives applicables aux stratégies nationales. Le secrétariat de PARIS21 a soutenu directement plus de 26 pays dans leurs efforts visant à formuler des stratégies nationales de développement de la statistique, de même que trois régions (Afrique, Asie et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes) dans les opérations requises pour formuler des stratégies régionales de développement de la statistique, s'agissant en particulier des examens et évaluations, de la formation et de l'élaboration de plans stratégiques. PARIS21 a également poursuivi son œuvre de sensibilisation des futurs statisticiens et décideurs aux stratégies nationales grâce à des conférences organisées dans des écoles de statistique et de gestion d'entreprise dans la région Afrique.

8. Les améliorations horizontales passent nécessairement par des activités d'appui régional. PARIS21 prêche un concours constant aux initiatives régionales de développement de la statistique dans le monde entier. Afin de renforcer l'intégration économique régionale, le Partenariat continue d'aider les organismes économiques régionaux à élaborer des stratégies régionales de développement de la statistique. En 2016, des travaux ont été lancés avec l'Association sud-asiatique de coopération régionale, l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECS) et la Communauté des Caraïbes pour élaborer et mettre en place des stratégies régionales dans le domaine de la statistique. En outre, PARIS21 reste déterminé à fournir un appui et des orientations aux systèmes statistiques nationaux qui sont davantage exposés à des problèmes de développement de la statistique, tels que ceux des petits États insulaires en développement et des États fragiles, démarche qui revêt un caractère de priorité au regard des objectifs de développement durable. En 2016, le Partenariat a collaboré avec les systèmes statistiques nationaux de 18 petits États insulaires en développement et 18 États fragiles. Un forum interrégional portant sur le renforcement des capacités et du niveau de préparation statistiques des petits États insulaires en développement dans le cadre du Programme 2030, tenu à Paris en mai 2016, avait pour but d'évaluer la situation actuelle concernant les capacités, le niveau de préparation, l'expérience, les bonnes pratiques et les outils et systèmes communs des petits États insulaires en développement dans le domaine de la statistique, aux fins de satisfaire à l'actuelle demande de données et à celle qui est à prévoir en conséquence du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa)<sup>2</sup>. Le forum a également été l'occasion d'examiner les moyens d'améliorer la capacité de répondre aux besoins de données découlant des programmes mondiaux de développement.

9. Par ses activités, qui complètent celles de PARIS21, la Banque mondiale continue de fournir une assistance financière et technique qui vise à parfaire les stratégies nationales pour obtenir des statistiques de meilleure qualité et à mettre en œuvre les priorités énoncées dans ces stratégies, y compris au moyen de fonds d'affectation spéciale. Elle a poursuivi ses opérations de prêt aux fins d'appuyer les

---

<sup>2</sup> Résolution 69/15 de l'Assemblée générale, annexe.

stratégies nationales de pays tels que le Kazakhstan, le Kenya, le Soudan du Sud et la République-Unie de Tanzanie. D'autres opérations de prêts sont en cours d'élaboration dans plusieurs pays, dont le Bangladesh, le Gabon et le Mali. Le Fonds catalytique d'amélioration des statistiques pour mesurer les résultats apporte un soutien plus large à huit pays remplissant les conditions requises pour recevoir une aide de l'Association internationale de développement, notamment l'Afghanistan, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie et la République démocratique populaire lao. Le Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des capacités statistiques appuie plusieurs pays (20 nouveaux projets de renforcement des capacités ont été approuvés en 2016) pour améliorer certains aspects de leurs statistiques. Trois pays membres de la Communauté d'États indépendants (CEI) – Arménie, Kirghizistan et Tadjikistan – bénéficient d'un programme régional de renforcement des capacités statistiques, géré par la Banque mondiale, qui a été mis en place en 2012.

10. PARIS21, la Banque mondiale et d'autres organisations internationales concourent aux améliorations « verticales » des systèmes statistiques concernant certains indicateurs, produits et services. La Banque mondiale, les banques multilatérales de développement et les institutions régionales mènent diverses activités de renforcement des capacités et d'assistance technique dans différentes régions pour améliorer les capacités des pays en matière d'établissement des comptes nationaux et des indicateurs de prix et de parité de pouvoir d'achat. En Asie, la Banque asiatique de développement a organisé deux ateliers régionaux, l'un en Thaïlande, en juin 2016, et l'autre en Indonésie, en septembre 2016. Elle aide également des pays à élaborer des tableaux des ressources et des emplois et à estimer la parité de pouvoir d'achat au niveau infranational. La Commission de statistique inter-États de la CEI a organisé une réunion régionale sur la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN de 2008) à Minsk, en avril 2016, et une réunion régionale sur l'analyse de la qualité des statistiques des prix, également à Minsk, en octobre 2016. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a organisé un séminaire sur la comptabilité nationale à Santiago en novembre 2016. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a organisé deux ateliers régionaux dans cette région : l'un à Istanbul, en janvier 2016, et l'autre au Caire, en septembre 2016. Elle a également apporté aux pays une assistance technique pour estimer la parité de pouvoir d'achat au niveau infranational. La Banque mondiale a fourni aux partenaires régionaux une aide financière et technique pour la mise en œuvre de ces activités de renforcement des capacités.

11. En collaboration avec la Banque mondiale, PARIS21 mène très activement, depuis plusieurs années, un travail de documentation et de diffusion des microdonnées auprès des organismes nationaux de statistique. Le Programme accéléré de données et le programme du Réseau international d'enquêtes sur les ménages, mis en œuvre par le Partenariat, ont pris fin en 2015. Si le financement du Programme accéléré de données par le Mécanisme d'octroi de dons pour le développement de la Banque mondiale a cessé à la fin de 2015, la Banque continue d'appuyer les activités du Programme et la coordination du Réseau d'enquête avec le soutien financier du Ministère du développement international (DFID) du Royaume-Uni. La Banque mondiale dispense aux pays une assistance tant directe qu'indirecte pour la tenue de leurs catalogues de microdonnées. Elle encourage également l'intégration des activités menées au titre du Programme accéléré de données dans les autres activités d'enquête parrainées par elle-même et d'autres

entités. On peut notamment citer à cet égard l'appui fourni à l'archivage des données dans la région de l'OECD.

12. La Banque mondiale continue aussi de s'employer à l'élaboration et à l'amélioration d'outils et de directives, y compris la mise au point d'un nouvel éditeur de métadonnées, le perfectionnement du logiciel NADA et les contributions au progiciel d'anonymisation R-sdcMicro et à diverses directives sur la gestion et l'analyse de données. Elle continue en outre de défendre vigoureusement l'utilisation de normes pour l'information concernant les enquêtes, par l'intermédiaire de l'initiative de documentation des données (Data Documentation Initiative – DDI), et participe au groupe de travail chargé d'élaborer la DDI 4 pour faire en sorte que ces normes soient adaptées aux pays. Elle maintient son appui à la mise au point de la banque de questions, continuant à cet égard d'aider le Rwanda et prévoyant d'élargir son assistance à un ou deux autres pays en 2017. Par ailleurs, elle contribue activement au Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages, dont les efforts complètent ceux du Réseau international d'enquêtes sur les ménages. Au sein du Groupe de travail, la Banque est à la tête de l'équipe de préparation chargée de la documentation et de la diffusion des microdonnées.

13. L'appui accru de la Banque mondiale à la production de données dans les pays membres, tout particulièrement pour les enquêtes sur les ménages, complète les activités susmentionnées. Grâce aux ressources du Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des capacités statistiques, la Banque fournit un appui financier et technique à 40 pays. Elle s'est également engagée à collaborer avec ses partenaires, notamment les organismes nationaux de statistique et d'autres organisations internationales, pour mener des enquêtes nationales qui permettront d'évaluer si les conditions de vie des populations s'améliorent.

14. Bien que PARIS21 ne mène plus, au titre de ses programmes, d'activités dans le cadre du Programme statistique accéléré et du Réseau international d'enquêtes sur les ménages, il demeure important de soutenir les stratégies nationales de développement de la statistique en maintenant et en développant une approche s'appuyant sur des données. PARIS21 a lancé un système de données interrégional à petite échelle, plus simple et plus souple, qui répond aux besoins des pays comme à ceux de la communauté internationale. En 2016 et 2017, PARIS21 axera ses activités statistiques sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et sur la préparation des pays à la mise en œuvre des objectifs de développement durable. S'inscrivant dans une démarche globale, PARIS21 s'efforce d'évaluer l'état de préparation des pays en collaboration avec différents partenaires, dont la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et les commissions régionales, telles que la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et la CESAOC. Dans son rapport précédent (E/CN.3/2016/26), PARIS21 a indiqué qu'il avait conçu un module de données pour aider les pays à planifier leurs opérations statistiques (par. 20). Ce module, qui a évolué, a été baptisé « outil de planification avancée de données (ADAPT) ». Actuellement à l'essai dans six pays, l'outil ADAPT a pour fonction principale de placer les objectifs de développement durable dans le contexte des priorités nationales et d'aider les pays à définir les opérations de collecte de données devant être menées en priorité pour rendre compte des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable, et à estimer le coût de ces opérations. Le module des coûts peut ensuite être mis en lien avec le module de planification de la stratégie nationale de développement de la statistique, le but étant d'inscrire les

systèmes statistiques nationaux dans une démarche globale et intégrée. Ce processus d'évaluation des systèmes statistiques nationaux devrait permettre de mieux planifier et répartir les investissements dans le domaine statistique. Il convient de noter que trois des six pays pilotes participent également au projet de la Division de statistique, qui s'inscrit dans la neuvième tranche du Compte pour le développement et qui vise à renforcer les capacités statistiques dont disposent les pays pour mesurer, suivre et évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs pour l'après-2015 et des objectifs de développement durable, ainsi que pour faire rapport à ce sujet. Pour mettre en œuvre l'outil ADAPT, PARIS21 a collaboré avec la Division de statistique, reprenant plusieurs des procédures utilisées par cette dernière dans son projet d'évaluation du degré de préparation des pays en vue de la réalisation des objectifs de développement durable. On pourrait donc s'appuyer durablement sur l'outil ADAPT pour procéder dans d'autres pays à l'évaluation de la capacité d'assurer le suivi des objectifs de développement durable, et en faire à cet égard un modèle de pratique exemplaire.

15. Parmi les autres initiatives nouvelles qui s'appuient sur les travaux précédemment menés par PARIS21 dans le cadre de la révolution des données, on peut citer l'établissement de la Plateforme pour les innovations en matière de statistiques (PISTA). La Plateforme a pour objectif d'accélérer l'adoption de solutions novatrices dans les processus opérationnels des systèmes statistiques nationaux, en rapprochant les informations relatives aux innovations et les données provenant des évaluations des capacités statistiques, au moyen d'un dispositif internationalement reconnu, à savoir le Modèle générique d'activité des organismes statistiques (GAMSO), comme l'a proposé le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle de la Commission économique pour l'Europe. En 2017, l'un des principaux objectifs de la Plateforme sera d'élaborer une évaluation initiale qui permettra de faire correspondre les problèmes recensés à des solutions possibles.

16. Les efforts déployés dans les domaines de la planification et de la production ne profiteront à tous que s'ils sont suivis de solides plans de diffusion des données, et si les utilisateurs sont en mesure de comprendre et d'utiliser les informations disponibles. À cet égard, PARIS21 s'attache à renforcer l'emploi des statistiques officielles. Afin d'accroître les connaissances et les compétences permettant de diffuser et d'utiliser efficacement les statistiques à des fins de planification, d'analyse, de suivi et d'évaluation, PARIS21 a mis au point une panoplie d'outils de formation en ligne sur la visualisation des données. Mise en place pour donner suite aux recommandations de PARIS21 concernant l'élaboration de programmes de formation consacrés à la communication et à la visualisation des données, cette panoplie d'outils couvre un large éventail de sujets, notamment : a) les principes de la visualisation des données; b) le dialogue journaliste-statisticien sur la communication de données; c) la conception de graphiques d'information; d) l'analyse des cartes et des graphiques interactifs. Les modules de la panoplie ont été utilisés pour des programmes de formation au Botswana, en Gambie, au Ghana et à Sao Tomé-et-Principe. À Sao Tomé-et-Principe, des statisticiens et des journalistes se sont réunis afin de renforcer le dialogue entre les organismes nationaux de statistique et les médias. Des ateliers sur la visualisation des données, auxquels ont participé des responsables de la communication et des porte-parole de ministères d'exécution, ainsi que des statisticiens d'organismes nationaux de statistique, ont été organisés au Botswana et en Gambie. Ces ateliers avaient pour but de promouvoir les connaissances statistiques, de veiller à ce que les supports

statistiques atteignent le bon public et à ce que les citoyens comprennent mieux les informations statistiques. Le programme de formation organisé au Ghana a permis aux participants d'apprendre à utiliser le module de visualisation des données du progiciel de statistique libre R et de concevoir des graphiques interactifs pour le site Web d'un organisme de statistique.

17. Pour évaluer les progrès accomplis dans l'acquisition de connaissances statistiques, un groupe de travail mené par PARIS21 a élaboré le premier indicateur composite permettant de mesurer ces connaissances au niveau mondial. Il sera question de cet indicateur dans le cadre logique du Plan d'action de Busan pour la statistique, adopté lors du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide (2011). À partir des flux RSS quotidiens des cinq premiers journaux nationaux, l'indicateur mesure indirectement l'utilisation des statistiques par les médias, ainsi que leur engagement dans ce domaine, qui est essentiel. Les écrits des journalistes peuvent être révélateurs de la demande nationale de données statistiques et d'analyses critiques approfondies. La prise en compte des cinq principaux journaux nationaux permet de garantir que l'indicateur reflète dans une large mesure l'utilisation de faits et de données statistiques d'un pays. L'existence des articles de presse, d'une manière générale, donne une indication du niveau d'alphabétisation de la population du pays considéré.

18. Il est également important de veiller à ce que les systèmes statistiques bénéficient des ressources suffisantes. Le rapport annuel de PARIS21 sur le soutien des partenaires à la statistique donne un aperçu de l'appui financier apporté actuellement au développement de la statistique dans le monde et présente une vue générale des principales tendances. Il ressort notamment des conclusions de la dernière version du rapport (2016) que : a) le soutien aux statistiques a atteint 470 millions de dollars pour l'année 2014, soit un montant comparable à celui des engagements pour 2013, qui s'élevaient à 448 millions de dollars; b) la part de l'aide publique au développement consacrée à la statistique est restée faible en 2014 (0,25 %), comme en 2013 (0,24 %); c) les statistiques démographiques et sociales ont bénéficié de la majeure partie de l'appui (141 millions de dollars), suivies des statistiques économiques (128 millions de dollars) et des questions d'ordre général et méthodologique (104 millions de dollars); d) les cinq principaux fournisseurs de la coopération au développement dans le domaine statistique (Canada; Commission européenne/Eurostat; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; Fonds monétaire international et Banque mondiale) représentent toujours une part importante (72 %) des engagements en 2014.

19. PARIS21 continue d'aider les organismes nationaux de statistique à publier des rapports nationaux sur le soutien à la statistique (CRESS), qui s'appuient sur le rapport des partenaires établi au niveau international. En 2016, six pays (Burundi, Cambodge, Niger, Nigéria, Ouganda et Viet Nam) ont établi des rapports nationaux, qui regroupent toutes les données relatives au financement des systèmes statistiques nationaux, qu'il provienne de ressources nationales ou de l'aide extérieure. En outre, PARIS21 a réuni les organismes de statistique nationaux et les responsables de la coordination de l'aide de 12 pays africains en vue de favoriser la coordination des donateurs et le financement du développement de la statistique.

### III. Mise à profit des avantages que présentent les actions collectives

20. L'exécution du programme ambitieux de développement durable à l'horizon 2030, y compris la réalisation des objectifs relatifs aux données, exigera une action collective. Il faut tout faire pour que les besoins statistiques des pays en développement soient satisfaits et tous les acteurs devront rester aussi engagés que possible pour veiller à ce que la couverture de ces besoins demeure une priorité. Les systèmes statistiques nationaux joueront un rôle crucial dans la mise en œuvre du Programme 2030 et de la révolution des données à l'échelon des pays. En parallèle, les partenariats multilatéraux, la coopération et la coordination sont essentiels pour garantir l'efficacité de la révolution des données aux niveaux local, national, régional et international. Il sera primordial de consolider les partenariats existants et d'instaurer de nouvelles collaborations afin de renforcer les capacités et les systèmes statistiques nationaux, de manière à leur donner les moyens de réaliser le Programme 2030 et d'évaluer sa mise en œuvre. Heureusement, les partenaires traditionnels commencent à élargir leurs horizons, et un large éventail de nouveaux acteurs du développement considèrent que les statistiques officielles ont un rôle capital à jouer dans la réalisation du programme. Ces nouveaux acteurs apportent des idées, des expériences et des technologies nouvelles qui sont à même de favoriser des collaborations et des approches novatrices permettant d'améliorer les statistiques. Plusieurs initiatives ont déjà été mises en place pour soutenir ces nouveaux acteurs dans l'écosystème de données.

21. Le rapport intitulé « A world that counts: mobilizing the data revolution for sustainable development » (Un monde qui compte : mobiliser la révolution des données en faveur du développement durable), établi par le Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données pour le développement durable, a été publié en novembre 2014. En réponse à l'une des principales recommandations figurant dans le rapport, la Commission de statistique a considéré que l'organisation d'un Forum mondial sur les données du développement durable permettrait d'intensifier la coopération avec divers groupes spécialisés comme les informaticiens, les géomaticiens, les « scientifiques des données » et les utilisateurs, ainsi qu'avec les acteurs de la société civile. Sous la supervision de la Commission et avec l'appui de la Division de statistique, le Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030, agissant en consultation étroite avec les États Membres et les partenaires internationaux, y compris la Banque mondiale et PARIS21, dirigera les débats lors du Forum mondial organisé au Cap du 15 au 18 janvier 2017 par Statistics South Africa.

22. En plus de rédiger une note de cadrage pour l'organisation du Forum mondial, le Groupe de haut niveau a élaboré un plan d'action mondial pour les données relatives au développement durable, dans lequel il a demandé aux gouvernements, aux dirigeants et à la communauté internationale de mettre en œuvre le programme de développement durable, et appelé les responsables politiques à conclure un pacte ou une alliance au niveau mondial donnant à la modernisation du financement des organismes nationaux de statistique une place essentielle dans la réalisation du Programme 2030. PARIS21 et la Banque mondiale sont prêts à soutenir la mise en

œuvre du Forum mondial et du plan d'action pour les données relatives au développement durable.

23. La Banque mondiale a également répondu à l'appel lancé par le Groupe consultatif d'experts indépendants en faveur d'un nouveau mode de financement de la révolution des données pour le développement durable. Un « volet innovation » a été mis en place dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale pour le renforcement des capacités statistiques en vue de favoriser les technologies et les solutions novatrices pour lesquelles les besoins sont continuels ou périodiques, les méthodes utilisées à cet effet pouvant être facilement adaptées à d'autres régions et secteurs. En collaboration avec le Partenariat mondial pour les données du développement durable, la Banque mondiale a recensé une vingtaine d'innovations dans la production, l'analyse et l'utilisation de données relatives au développement, et commencé à les soutenir. Actuellement mis en œuvre dans plus de 20 pays et cinq régions, ces projets sont étroitement liés aux objectifs de développement durable et permettront de faire connaître de nouvelles méthodes et d'apprendre comment les appliquer de façon optimale.

24. Lancé en septembre 2015, le Partenariat mondial pour les données du développement durable réunit plus de 150 acteurs représentant toute la gamme des producteurs et des utilisateurs de données, qui jouent un rôle essentiel pour maîtriser la révolution des données aux fins du développement durable. Il est dirigé par des gouvernements, des entreprises, des organisations de la société civile, des organisations internationales, des établissements universitaires, des fondations, des organismes de statistique et des communautés de statisticiens du monde entier. Le Partenariat mondial a pour but de soutenir l'engagement politique, d'harmoniser les priorités et les normes stratégiques, de renforcer les capacités, de stimuler l'innovation et de renforcer la confiance dans l'écosystème actuel de données. Les acteurs de cette initiative multilatérale de portée internationale s'efforceront d'exploiter et d'intensifier les efforts menés actuellement pour maîtriser la révolution des données, en encourageant le partage de connaissances et l'apprentissage, en mobilisant de nouvelles ressources, en faisant un meilleur usage de celles qui existent et en facilitant la collaboration pour s'attaquer aux obstacles à la production, à l'accès et à l'utilisation des données, le but étant de réaliser le développement durable.

25. Il reste encore beaucoup à faire pour atteindre les objectifs relatifs aux données. Dans cette optique, la Banque mondiale et PARIS21 continueront d'appeler l'attention sur l'importance du renforcement des capacités statistiques et de la réussite du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en s'appuyant sur les bases solides qui ont été établies, en faisant appel à un plus grand nombre de partenaires qui apporteront des idées et des solutions nouvelles, et en tirant parti de l'appui politique.